

1 Le système éducatif

Présentation

Répertoire d'identification des établissements, la Base centrale des établissements (BCE) rassemble des données sur la localisation, les coordonnées, et quelques spécificités en termes d'accueil et de formation de chacun des établissements. Ce répertoire comprend : les établissements assurant une activité de formation initiale générale, technique ou professionnelle, de la maternelle à l'enseignement supérieur, du secteur public ou privé, quel que soit le ministère de tutelle ; les structures d'administration du système éducatif public ; certaines parties d'établissements qui ont besoin d'être identifiées pour assurer la gestion du système éducatif ; les établissements de formation continue de l'Éducation nationale, les GRETA. Le champ géographique couvre la France entière, y compris les COM et les établissements d'enseignement français à l'étranger.

Les données ci-contre concernent tous les établissements de formation initiale enregistrés dans la BCE, quel que soit leur ministère de tutelle. Les groupes d'établissements ont été définis sur la base de la "nature" de l'établissement, ce qui peut entraîner des différences par rapport aux enquêtes qui se basent sur d'autres notions (par exemple les formations). Au 1^{er} octobre 2007, la BCE répertorie 72 826 établissements de formation initiale ouverts, soit 2 % de moins qu'en 2003. La plus forte baisse concerne les établissements du 1^{er} degré (- 3,3 % depuis 2003) et plus particulièrement les écoles maternelles (- 5,6 % sur la période). La baisse est plus modérée pour les écoles élémentaires (- 2,3 %).

Le nombre d'établissements du second degré est stable depuis 2003. Les établissements régionaux d'enseignement adapté et les centres de formation professionnelle agricole enregistrent une baisse de 1,5 % depuis 2003.

Les évolutions sont très contrastées pour les établissements du supérieur, dont le nombre a augmenté de 1,8 % depuis 2003. Les plus fortes hausses (+ 12 à + 14 %) constatées, pour les écoles composées uniquement de STS et/ou de CPGE, les écoles de commerce, gestion et comptabilité et les autres établissements universitaires, en particulier ceux du secteur privé, relèvent vraisemblablement d'une meilleure exhaustivité de la BCE pour ces établissements. De 2003 à 2007, le nombre d'instituts universitaires autres que les IUT et les IUUFM a diminué de 24,1 %. Cette baisse concerne essentiellement les instituts universitaires professionnels, amenés à disparaître dans le cadre de l'organisation du cursus universitaire français autour de trois diplômes : la licence, le master et le doctorat.

Le nombre de centres de formation d'apprentis a augmenté de 23,7 % depuis 2003.

→ Pour en savoir plus

Publications

– Note d'Information, 04.34.

Sources : Base centrale des établissements (BCE).

Site internet : www.infocentre.education.fr/bce

Définitions

■ **Unité administrative immatriculée (UAI).** L'unité de base du fichier des établissements est l'UAI. Une UAI correspond soit à un établissement au sens juridique, soit à une partie d'établissement, soit à une composante possédant une certaine autonomie juridique au sein d'un établissement.

■ **Secteurs.** Les établissements dont la gestion est assurée par des personnes morales publiques appartiennent au secteur public ; les établissements dont la gestion n'est pas assurée par des personnes morales publiques appartiennent au secteur privé.

■ **Ministère de tutelle.** Une UAI est sous tutelle ministérielle dès lors qu'un ou plusieurs ministres ou ses services extérieurs exercent un contrôle direct sur elle. Celle-ci peut être d'ordre administratif (au sens juridique), financier et/ou pédagogique.

■ **Contrat (avec le MEN).** Une UAI privée peut être soit "sous contrat", soit "hors contrat". Le contrat est l'acte juridique qui lie un établissement privé du premier degré ou du second degré à l'Éducation nationale. Un établissement est dit sous contrat dès lors qu'au moins une classe de cet établissement est sous contrat.

■ **LEGT.** Lycées d'enseignement général et technologique.

■ **SEGPA, EREA.** Sections d'enseignement général et professionnel adapté, établissements régionaux d'enseignement adapté.

■ **MFR.** Maisons familiales rurales.

■ **CPGE, STS.** Classes préparatoires aux grandes écoles, sections de techniciens supérieurs.

■ **CUFR.** Centres universitaires de formation et de recherche.

■ **Écoles primaires.** Écoles maternelles avec présence de classe(s) de niveau élémentaire ou écoles élémentaires avec présence de classe(s) préélémentaire(s).

Les données figurant dans le tableau ci-contre sont extraites de la Base centrale des établissements, à la date du 1^{er} octobre de chaque année. Cette base est mise à jour en temps réel par les académies et mensuellement au niveau central. Les effectifs d'établissements peuvent différer des effectifs présentés dans d'autres pages, notamment compte tenu des dates d'observation et du champ particulier des enquêtes.

[1] Les structures de formation initiale de la Base centrale des établissements - Les structures de formation initiale actives au 1^{er} octobre de chaque année, tous ministères de tutelle confondus (hors établissements médico-socio-éducatifs) ou sans tutelle (France entière et établissements français à l'étranger)

	Rentrée scolaire				Rentrée scolaire 2007		
	2003	2004	2005	2006	Ensemble	dont Public	dont Privé sous contrat
Premier degré							
Écoles maternelles	18 151	17 885	17 618	17 378	17 137	16 986	110
Écoles élémentaires	39 069	38 770	38 529	38 355	38 189	32 961	5 014
Sous-total premier degré	57 220	56 655	56 147	55 733	55 326	49 947	5 124
dont écoles primaires	15 155	15 125	15 203	15 224	15 193	11 148	3 955
Second degré							
Collèges	7 003	7 005	7 021	7 031	7 050	5 248	1 708
dont avec SEGPA	1 491	1 501	1 506	1 510	1 502	1 435	67
LEGT ou polyvalents	2 895	2 900	2 900	2 906	2 921	1 719	897
dont avec section d'enseignement professionnel	655	667	684	689	698	537	161
Lycées professionnels	2 056	2 040	2 033	2 034	2 035	1 138	415
Autres établissements du second degré (EREA, MFR...)	465	463	468	465	458	85	
Sous-total second degré	12 419	12 408	12 422	12 436	12 464	8 190	3 020
Enseignement supérieur							
Universités (1)	82	81	81	81	81	81	
Instituts universitaires de technologie (IUT)	113	114	114	114	114	114	
Instituts de formation des maîtres (IUFM)	30	30	30	30	30	30	
Autres instituts universitaires	460	461	421	399	349	338	
Autres établissements universitaires (2)	273	278	281	291	308	132	
dont grands établissements (3)	8	9	9	9	10	10	
STS/CPGE (4)	252	261	269	277	288		25
Écoles d'ingénieurs	261	261	258	261	265	186	
Écoles de commerce, gestion et comptabilité	268	276	279	286	301	1	1
Écoles normales supérieures	4	4	4	4	4	4	
Écoles d'architecture	25	26	26	26	26	23	
Écoles supérieures artistiques et culturelles	298	304	304	312	315	104	3
Autres écoles de spécialité diverses	1 197	1 221	1 229	1 234	1 239	578	4
Sous-total enseignement supérieur	3 263	3 317	3 296	3 315	3 320	1 591	33
Interniveaux							
Centres de formation d'apprentis	1 387	1 398	1 438	1 603	1 716	463	
dont antennes	384	394	421	588	667	205	
Total	74 289	73 778	73 303	73 087	72 826	60 191	

(1) Y compris les deux CUFR d'Albi et de Nîmes, hors universités technologiques.

(2) Les chiffres diffèrent de ceux publiés dans l'édition 2007 de Repères et références statistiques, suite à une opération d'amélioration de la qualité effectuée par l'académie de Paris sur sa base rectorale des établissements.

(3) L'université de Paris-Dauphine est passée au statut de grand établissement en 2004. L'Institut national polytechnique de Grenoble est devenu l'Institut polytechnique de Grenoble en 2007 avec le statut de grand établissement.

(4) Écoles composées uniquement de STS et/ou de CPGE.